

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 31 (1905)
Heft: 7

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

deux chevrons, de rosettes et de rinceaux de feuilles de chardons, identiques à celles que l'on voit à l'église d'Abbondance. On peut également admirer des fresques de même style à Briançon, à Chypre, etc., ce sont les œuvres des artistes attirés des ducs de Savoie, qui constituaient l'école dite Savoyarde.

Sur un des parements du pilier central qui sépare les arcades de la face Nord du chœur, des grattages ont mis à jour une peinture représentant un personnage à très grande échelle, dont il ne reste qu'une partie des jambes et les pieds, qui sont dans l'eau, ainsi qu'un bâton. C'était sans doute un St-Christophe.

Autour d'une armoire en molasse moulurée, destinée à recevoir le Saint Sacrement, et qui se trouve près de l'angle Nord, dans la face Est du chœur, on voit deux anges ; l'un tient un encensoir et l'autre un monogramme du Christ (IHS) ; tous deux sont encadrés par une bordure finement dentelée. La netteté et la simplicité du dessin font le charme de cette peinture décorative, qui accuse surtout l'art de l'école bourguignonne après la première moitié du XV^{me} siècle.

(A suivre!).

Divers.

Hôtel des Postes et des Télégraphes à La Chaux-de-Fonds¹.

Rapport du Jury du concours au Département fédéral
de l'Intérieur.

Monsieur le Conseiller fédéral,

En exécution du mandat qui leur a été confié, les membres du Jury désignés par vous : MM. Marc Camoletti, architecte à Genève ; Ch.-F. Bonjour, architecte à Lausanne ; A. Fuchsli, architecte à Zurich ; Th. Gohl, Adjoint du Directeur des constructions fédérales, en remplacement de M. Flükiger, Directeur, empêché par maladie ; A. Stäger, Inspecteur général des Postes à Berne, se sont réunis les 16 et 17 février dernier à Berne, dans la salle de la Bibliothèque du Parlement, pour classer les plans du concours.

M. Bonjour est désigné comme secrétaire.

Vingt-cinq projets ont été présentés à l'examen du Jury ; ce sont par ordre d'inscription :

N° 1. *Excelsior*. — 2. *Grand village*. — 3. *Postillon I*. — 4. *C. D. F.* — 5. *Jura I*. — 6. *Express*. — 7. (*Losange rouge*). — 8. *Januar 1905*. — 9. (*Signe*) . — 10. *Timbre de 5 cent. dans croix fédérale entouré d'un disque*. — 11. *Pierre Calcaire*. — 12. *Neige*. — 13. — 25°. — 14. *Tic-Tac*. — 15. *Postillon II*. — 16. *L. Y. V.* — 17. (*Trèfle sur disque rouge*). — 18. *A la Montagne*. — 19. *Alpha*. — 20. (*Trois cercles entrelacés*). — 21. *Jura II*. — 22. *Zut*. — 23. *Libertas et Patria*. — 24. *Sapin*. — 25. *Mandat*.

Le Jury procède immédiatement à l'élimination d'un certain nombre de projets insuffisants comme convenance ou conception architecturale, ou s'écartant trop des données du programme.

Pour ces motifs le Jury écarte les projets suivants :

N° 5. *Jura I*. — 6. *Express*. — 8. *Januar 1905*. — 9. *Signe* . — 10. *Timbre de 5 cent. dans croix fédérale entouré d'un disque*. — 11. *Pierre Calcaire*. — 15. *Postillon II*. — 19. *Alpha*. — 23. *Libertas et Patria*. — 24. *Sapin*.

Par un deuxième tour d'élimination sont écartés les projets suivants, comme présentant un trop grand nombre de dispositions défectueuses :

N° 7. *Losange rouge*. Plan du rez-de-chaussée conforme au plan schéma, mais en moins bon. Le local des facteurs présente un décrochement sur cour défectueux, avec diminution d'une baie. Hall des guichets trop petit. W.-C. du premier mal placés. Salle des accumulateurs et moteurs mal placée et mal éclairée. Façades trop riches et trop surchargées. Etage des combles inutile.

N° 12. *Neige*. Plan du rez-de-chaussée conforme au schéma mais en moins bon ; très mauvaise disposition des W.-C. Au premier, salle des multiples mal placée au Nord. W.-C. trop exigus, ceux des hommes mal éclairés.

N° 14. *Tic-Tac*. Plan du rez-de-chaussée modifiant le schéma. Deux travées manquent au hall des guichets. Escalier de service entre facteurs et messageries inutile et gênant l'éclairage. La forme des grands escaliers n'est pas heureuse.

La façade manque d'étude, couronne mal l'édifice et ne pourrait convenir à la localité.

N° 16. *L. Y. V.* Plan du rez-de-chaussée conforme au schéma. Au premier, l'éclairage par le haut trop compliqué et pas indiqué en façade. Mauvaise disposition des vestiaires pour téléphones. W.-C. mal aménagés pour hommes et pour femmes.

Façades peu intéressantes et manquant de caractère administratif.

N° 18. *A la Montagne*. Plan du rez-de-chaussée conforme au schéma. Plan du premier mal groupé au point de vue des services. W.-C. insuffisants. Façades peu intéressantes et de masse indécise. Détail à 0,05 de travail insuffisant.

N° 21. *Jura II*. Plan du rez-de-chaussée conforme au schéma, mais sans amélioration des lignes au point de vue architectural et constructif. Au premier, les archives sont mal placées en façade principale et pourraient être placées ailleurs, sans inconvénients. Le bureau du chef des téléphones et le contrôle sont trop loin de la salle des multiples. Mauvaise disposition de la salle des multiples. Plan généralement mal groupé.

Les façades manquent d'étude et de caractère.

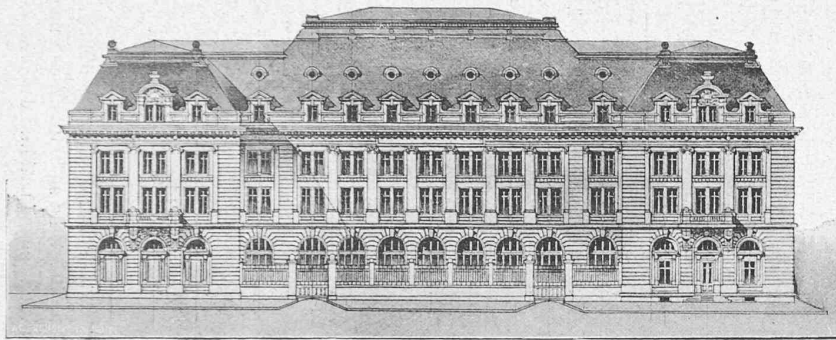
N° 22. *Zut*. Les plans du rez-de-chaussée et du premier présentent des dispositions défectueuses, cependant l'idée de réunir tous les guichets sous la même architecture a donné une façade d'heureuse ordonnance.

Le Jury procède alors à un dernier examen des projets qui restent en présence.

N° 1. *Excelsior*. Au sous-sol, le local d'introduction des câbles est mal éclairé. Au rez-de-chaussée, la disposition défectueuse des W.-C. pour facteurs des lettres donne une forme irrégulière au bureau de ces derniers, de même qu'au bureau des mandats, auquel il manque une travée de guichets ; la position de ces W.-C. entraîne également celle des W.-C. du premier étage. Le bureau de l'administrateur est de bonne disposition et possède un bon dégagement.

Au premier, la salle des multiples barre le corridor et empêche toute communication entre les deux ailes ; la lanterne qui l'éclaire serait d'entretien difficile et n'est pas convenable pour le climat. La salle des Morse ne peut être en communication avec la consignment. Le service interurbain est mal éclairé

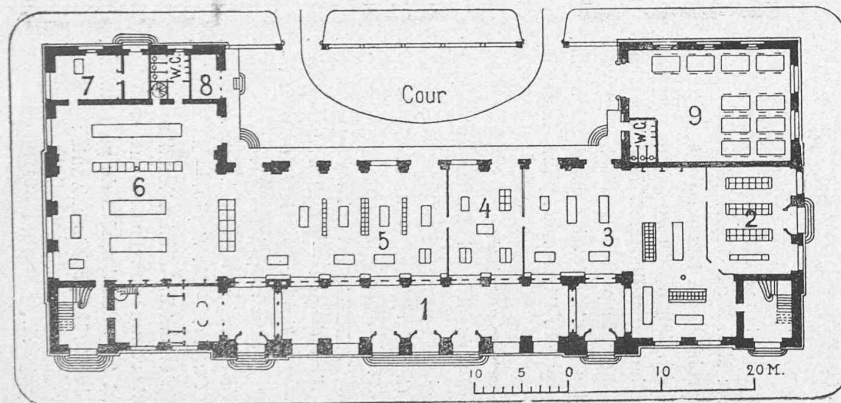
¹ Voir N° du 25 mars 1905, page 84.



Façade sur la place de la Gare.



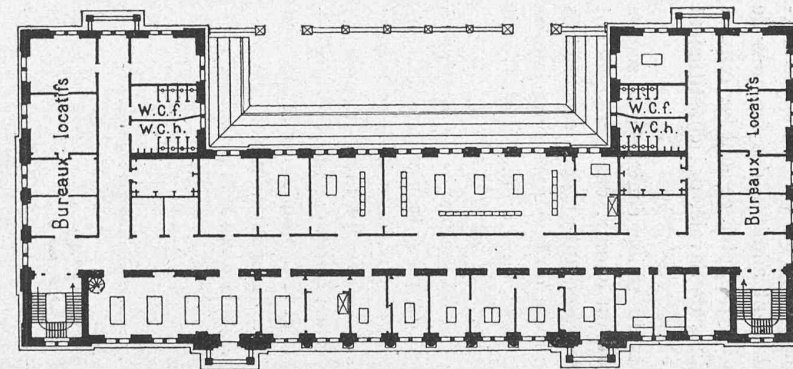
Perspective depuis la rue Léopold Robert.



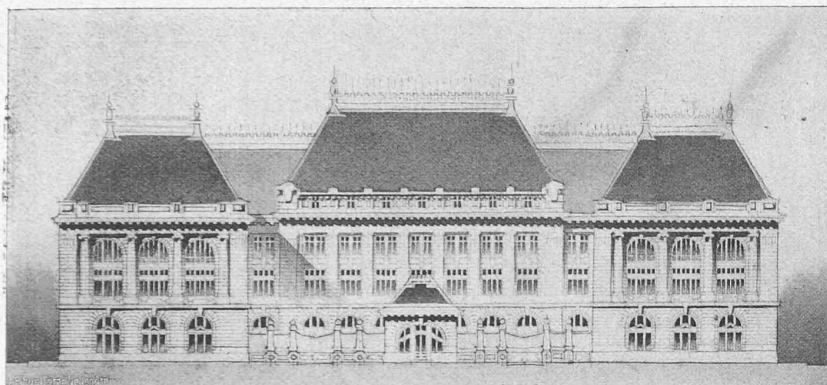
Plan du rez-de-chaussée.

LÉGENDE DU PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE: 1 = Hall des guichets. — 2 = Facteurs. — 3 = Lettres. — 4 = Mandats. — 5 = Messageries. — 6 = Facteurs. — 7 = Chef. — 8 = Vestiaire.

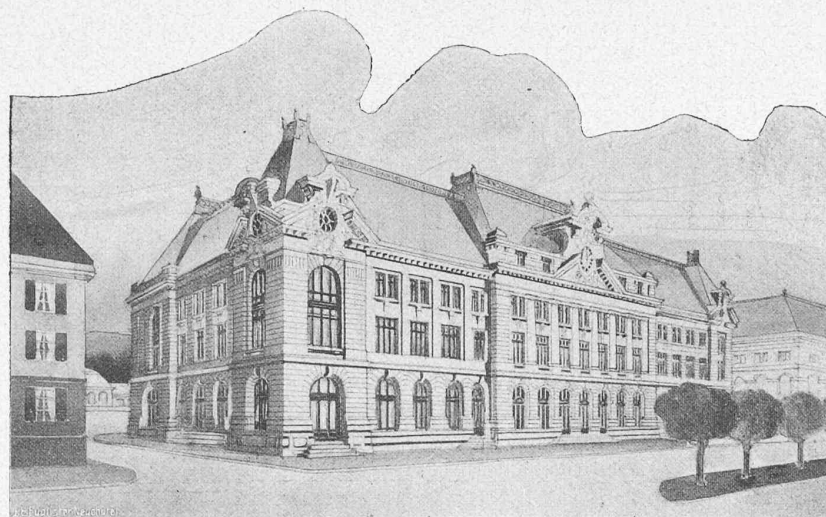
11^{me} prix. — MM. Yonner et Jaquillard, architectes, à Neuchâtel.

Plan du 1^{er} étage.

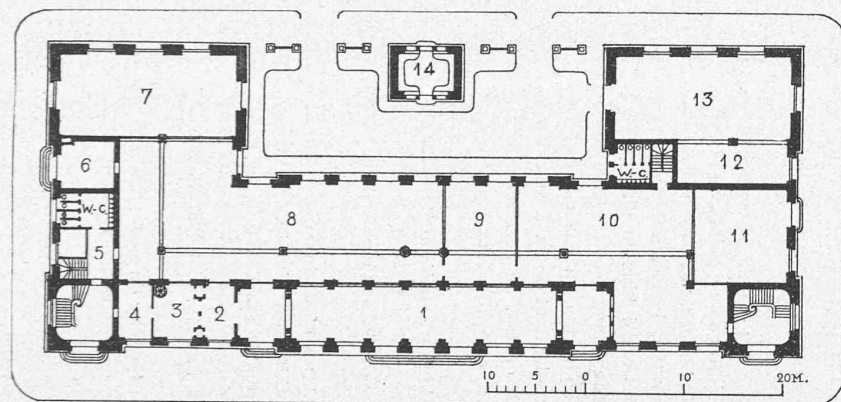
CONCOURS POUR UN HOTEL DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES POUR LA CHAUX-DE-FONDS



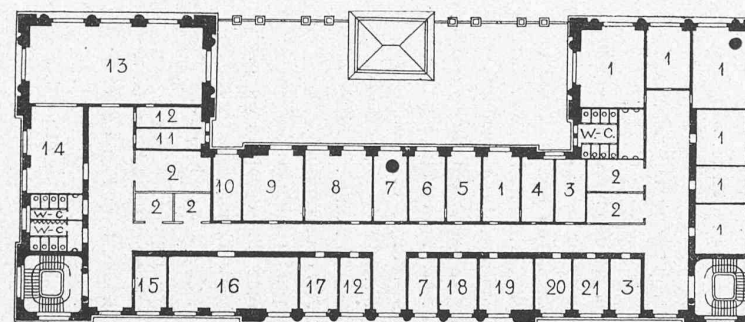
Façade sur la place de la Gare.



Perspective depuis la rue Léopold Robert.



Plan du rez-de-chaussée.



Plan du 1^{er} étage.

LÉGENDE DU PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE: 1 = Salle des guichets. — 2 et 3 = Télégraphe (consignation et contrôle). — 4 = Télégraphe (facteurs). — 5 = Vestiaire. — 6 = Chef. — 7 = Facteurs. — 8 = Messageries. — 9 = Mandats. — 10 = Lettres. — 11 = Facteurs. — 12 = Remise pour télégraphes (éventuel). — 13 = Remise pour postes. — 14 = Voyageurs.

LÉGENDE DU PLAN DU 1^{er} ÉTAGE: 1 = Bureau. — 2 = Vestiaire. — 3 = Archives. — 4 = Salle d'attente. — 5 = Comptabilité. — 6 = Chef des téléphones. — 7 = Laboratoire. — 8 = Accumulateurs. — 9 = Moteurs. — 10 = Contrôle. — 11 = Appareils spéciaux. — 12 = Service de nuit. — 13 = Salle des multiples (hauteur de 2 étages). — 14 = Service interurbain. — 15 = Chef. — 16 = Salle des Morses. — 17 = Salle des Hugues. — 18 = Monteur. — 19 = Magasin. — 20 = Lavabo. — 21 = Dessinateur.

III^e Prix « ex-æquo ». — MM. J.-U. Dèbely et Jeanmaire, architectes, à Cernier et La Chaux-de-Fonds.

CONCOURS POUR UN HOTEL DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES POUR LA CHAUX-DE-FONDS

par une lanterne présentant les mêmes inconvénients que ci-dessus. Les locaux disponibles sont trop dispersés. Les canaux de conduite des câbles ne sont pas en communication directe avec le local d'introduction en sous-sol.

Service de nuit mal éclairé par une lanterne. Salle des moteurs mal placée.

Façades convenables mais trop monumentales, avec troisième étage inutile.

N° 2. *Grand village*. Plan du rez-de-chaussée modifiant le schéma en l'améliorant. La position du bureau de l'administrateur et des W.-C. des facteurs laisse un bon éclairage au bureau de ces derniers. Il serait préférable de replacer le local des voyageurs dans la cour pour donner de la place aux W.-C. des facteurs, qui trouveraient leur dégagement sur le vestibule les séparant de l'administrateur. Le premier étage est en général bien disposé. Local pour les archives et celui pour dessinateurs avec éclairage défectueux.

Façades bien composées mais trop riches. Troisième étage superflu et augmentant le coût des constructions.

N° 3. *Postillon I*. Plan identique au schéma. Colonnes dans les bureaux inutiles. Bonne arrivée des escaliers au premier étage. Salle des Morse trop exigüe. Laboratoires et archives mal placés en façade principale, tandis que le bureau du chef des télégraphes est situé en façade postérieure.

La salle d'attente n'est pas en communication avec la salle des téléphones. Chef des téléphones trop loin des escaliers. L'éclairage des couloirs est bon.

En façade, les couronnements sur pavillons et motif central sont très critiquables et manquent totalement d'étude. Façades plutôt coûteuses. Les pavillons de la face sur la cour sont inutiles.

N° 4. *C. D. F.* Plan du rez-de-chaussée conforme au schéma. Au premier étage la salle des Morse est mal placée sur la face postérieure. Salle des téléphones mal disposée.

Architecture trop riche et trop compliquée, avec décrochements inutiles.

N° 13. — 25°. Excellent projet. Plan du rez-de-chaussée conforme au schéma, mais amélioré comme points de poché.

Le premier étage présente de bonnes dispositions avec connaissance des services administratifs. Les cheminées des bureaux pourraient être supprimées aussi bien en plan qu'en façade, de même que les ventilations dans les allèges des fenêtres. Pour éviter la mauvaise disposition qu'aurait la salle des Morse chevauchant sur un décrochement de la façade principale, l'auteur l'a transportée au centre, en la reliant avec la consignation par un dégagement, ce qui est un peu critiquable pour le service.

Bonnes façades ; la suppression du deuxième étage dans les ailes réduit dans une notable proportion le coût des constructions et permet un bon éclairage des locaux placés dans l'angle mort du premier étage.

La perspective, représentant un effet de neige, fait bien ressortir les avantages d'une architecture simple, sans trop de moulures et de sculptures, couronnée par des toitures saillantes à pente rapide, empêchant l'accumulation des fortes chutes de neige et protégeant bien les façades. Cette architecture a ainsi un caractère local justifié.

Le détail à 0,05 n'est pas à la hauteur du reste.

N° 17. *Trèfle sur disque rouge*. (Avec variante). Plan du rez-de-chaussée sans modification du schéma.

Au premier, la position, l'éclairage et la ventilation des locaux placés dans l'angle mort des façades postérieures sont

défectueux, dans la variante comme dans le projet. Les bureaux des chefs de service sont trop éloignés des escaliers publics ; de même le réfectoire est placé trop loin de la salle des téléphones.

Façades convenables mais avec un étage de trop au centre.

N° 20. *Trois cercles entrelacés*. Présente de grandes analogies avec le n° 17, mais est mieux étudié comme poché constructif ; les mêmes critiques peuvent lui être adressées. Cependant les locaux des chefs de service sont mieux placés.

La variante « Economique » présente des locaux trop étroits pour la profondeur. W.-C. insuffisants. Ne se tient pas au programme qui demande des locaux disponibles utilisables pour les services administratifs en cas d'agrandissement.

N° 25. *Mandat*. Plan conforme au schéma, mais amélioré comme poché constructif. Canaux des câbles mal placés.

Au premier, un des W.-C. est mal placé et mal divisé pour l'éclairage. Le service interurbain manque d'éclairage. Lavabos et réfectoire placés trop loin de la salle des multiples.

Au sous-sol, le local pour le chauffage central est insuffisant et mal placé. Terre-plein de l'aile droite inutile.

Façades convenables.

Ensuite de cet examen les projets suivants sont éliminés :

N° 1. *Excelsoir*. — N° 4. *C. D. F.* — N° 17. *Trèfle sur disque rouge*.

Le Jury procède alors au classement des projets restants, en leur affectant les primes comme suit :

N° 13. — 25° : 1^{er} prix avec prime de Fr. 1800.

N° 2. *Grand village* : 2^{me} prix avec prime de Fr. 1400.

N° 25. *Mandat* :

N° 20. *Trois cercles entrelacés* :

N° 3. *Postillon I* :

3^{mes} prix *ex-æquo*, chacun avec prime de Fr. 700.

L'ouverture des plis fermés donne les résultats suivants :

1 ^{er} prix :	MM. Fulpius et Duval, architectes, à Genève.
2 ^{me} »	» Yonner et Jaquillard, architectes, à Neuchâtel.
3 ^{mes} » <i>ex-æquo</i> :	» Lambelet et Boillot, architectes, à La Chaux-de-Fonds.
»	» Schaltenbrand, architecte, à La Chaux-de-Fonds.
»	» J.-U. Debély et Jeanmaire, architectes, à Cernier et La Chaux-de-Fonds.

Le résultat du concours est immédiatement transmis, avec le procès-verbal des séances, à Monsieur le Chef du Département de l'Intérieur.

Berne, le 17 février 1905.

M. Camoletti. — Ch.-F. Bonjour. — A. Fuchsli.
A. Stäger. — Th. Gohl.

II^e prix : *Projet de MM. Yonner et Jaquillard, architectes, à Neuchâtel.*

III^e prix « *ex-æquo* » : *Projet de MM. J.-U. Debély et Jeanmaire, architectes, à Cernier et La Chaux-de-Fonds.*

Nous publions, aux pages 96 et 97, les planches principales de ces deux projets. Les deux autres troisièmes prix *ex-æquo*, dont la reproduction a subi quelque retard, pourront être, nous l'espérons, insérés dans notre prochain numéro.